

LE NORD CANADIEN

LE RETARDEMENT DE L'OCTROI DE PERMIS DE FORAGE DANS LA MER DE BEAUFORT—LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES POUR RENDRE LA DÉCISION

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Selon un article publié dans un journal d'aujourd'hui le cabinet a retardé d'un mois la délivrance d'un permis à la Dome Petroleum pour le forage d'un puits de pétrole dans la mer de Beaufort. Pourquoi cette décision n'a-t-elle été retardée que d'un mois?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a estimé qu'il lui fallait des renseignements complémentaires avant de rendre une décision finale. En attendant de recevoir ces renseignements nous avons retardé d'un mois la délivrance du permis.

M. Firth: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Quels renseignements s'agit-il d'attendre? Est-ce que le ministre songerait à reporter cette décision à plus d'un an? Peut-il aussi nous dire en quoi, à son avis, une intervention américaine influencerait sur cette décision?

M. Buchanan: Monsieur l'Orateur, les États-Unis nous ont fait savoir qu'ils aimeraient étudier ces renseignements. Les autorités américaines s'inquiètent des conséquences que pourrait avoir une éruption sur la côte nord. Ils s'inquiètent des conséquences possibles. Il va falloir étudier plus en détail ces facteurs, et d'autres également, avant de prendre une décision à la fin d'une période d'un mois.

* * *

L'AGRICULTURE

L'INCIDENCE DE LA SUPPRESSION DE LA SUBVENTION À L'EXPORTATION DE LA FARINE—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Elle concerne la décision annoncée par le gouvernement d'abolir au 1^{er} avril la subvention au transport de la farine et du grain destiné à l'exportation par les ports de l'Est du Canada. Le ministre a-t-il étudié les conséquences de cette mesure sur l'industrie de la farine et du grain, et sur les autres industries canadiennes du même ordre? Dans l'affirmative, peut-il dire quels effets elle va avoir sur nos exportations de farine qui ont subi une baisse vertigineuse depuis vingt ans, et que cette décision va encore nous faire perdre du terrain sur l'important marché ouvert à ces produits.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, puis-je répondre d'abord à la dernière partie de la question? Le député sait certainement que les pays sont maintenant plus nombreux à moudre eux-mêmes leur farine. Il est beaucoup plus facile d'expédier du grain que de la farine un peu partout dans le monde. Nous nous inquiétons surtout de la concurrence que les minoteries étrangères peuvent faire à nos minoteries de l'Est du Canada en particulier. Des études sont actuellement en cours. J'ai approché le président du Conseil du Trésor pour examiner cette question de façon détaillée.

Questions orales

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Quelles mesures entendent prendre les services du ministre, ou les ministères associés, pour augmenter la part du Canada dans les ventes de farine à l'étranger, part qui a baissé de 50 p. 100 en 20 ans, alors que la demande mondiale augmentait de 50 p. 100?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit. Le député sait que de nombreux pays ont reçu une aide pour l'implantation de meuneries sur leur territoire. Nous leur expédions notre blé. Ils utilisent donc nos produits. C'est là ce qu'ils ont voulu. Nous leur vendons tout le blé que nous pouvons, et je suis persuadé que le député ne l'ignore pas.

* * *

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

LES MESURES ENVISAGÉES À LA SUITE DES PROPOS PESSIMISTES DE M. TURNER

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question au premier ministre a trait à la déclaration révélatrice qu'a faite récemment l'ancien ministre des Finances qui a dit que le programme établi par le gouvernement pour contrôler les revenus restreint beaucoup la liberté personnelle et que l'absence de limitations mènera à un gouvernement totalitaire. Le premier ministre a-t-il discuté ces révélations de l'ancien ministre avec le cabinet? Dans l'affirmative, le gouvernement songe-t-il à revoir le programme et à y incorporer des garanties pour nous protéger contre les possibilités dont a parlé l'ancien ministre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit plus tôt, je ne crois pas qu'il convienne que je révèle tout ce qui se passe au cabinet. Quand l'affaire est aussi importante que la prétendue citation du député, évidemment, je ne peux répondre à la question.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

DEMANDE D'OCTROI DE LA PRIORITÉ D'EMBAUCHE AUX PILOTES CANADIENS D'HÉLICOPTÈRES

M. Roger Young (Niagara Falls): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme un grand nombre de pilotes d'hélicoptères canadiens—soit dit en passant, ils ont suivi au Canada un entraînement coûteux—sont sans emploi...

M. Nielsen: A Niagara Falls?

M. Young: ... et comme les pilotes étrangers semblent encore être avantagés, sinon obtenir le plus grand nombre d'emplois disponibles, surtout dans le grand nord, le ministre consulterait-il ses fonctionnaires de la main-d'œuvre pour s'assurer qu'on accorde la préférence aux pilotes canadiens sans emploi et qu'ainsi on réduise nos problèmes de chômage?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je prendrai certes note de la question du député et j'étudierai l'affaire immédiatement.